

## Formations développées par le Réseau PREVIOS

Non exhaustif, prendre contact avec la coordinatrice pour l'ensemble des formations. Tout besoin en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS



**PREVIOS**

Réseau prévention violence  
et orientation santé

### Vos besoins

Retour par courrier ou mail

Vous souhaitez :

- Recevoir des informations
- Recevoir gratuitement la lettre d'information du réseau en s'inscrivant sur un mailing (les lettres publiées sont accessibles sur [www.reseauprevios.fr](http://www.reseauprevios.fr) - rubrique publications)
- Solliciter ou partager une information relative à la thématique « violence et santé »
- Rencontrer notre équipe
- Adhérer ou faire un don au réseau PREVIOS
- Vous inscrire à la prochaine session de formation (voir [www.reseauprevios.fr](http://www.reseauprevios.fr) - rubrique formation)
- Autre demande : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Fonction exercée : .....

Service : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... mail : .....

Nom Etablissement : .....

Statut juridique de l'établissement :  Public  Privé

Adresse professionnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'Association.

#### Prévention de la violence :

-Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence

- Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et périnatalité, prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant victime des violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, adolescents victimes, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence

- Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

#### Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Gestion du stress, Harcèlement  
- Violences sexuelles et sexistes  
- Equipement professionnel et violences dans les soins  
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

#### Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)  
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)  
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

#### Catalogue complet en ligne et fiches d'inscription :

<https://site.reseauprevios.fr/accueil/actions/formations>

Nous sommes reconnus et certifiés en tant qu'organisme de formation n° 73 31 05301 31



#### Siège social :

Association Réseau PREVIOS  
6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse  
Portable : 06.38.26.78.22

Coordonnatrice réseau : [coordination@reseauprevios.fr](mailto:coordination@reseauprevios.fr)

Site : [www.reseauprevios.fr](http://www.reseauprevios.fr)

Blog d'actualités : [news.reseauprevios.fr](http://news.reseauprevios.fr)

SIRET 49791238600024

## Réseau PREVIOS

## PREvention Violence et Orientation Santé

## Les professionnels face aux violences

L'association dite « réseau PREVIOS » a pour missions :

1°) L'amélioration de l'accueil des personnes en situation de violence, que ce soit les victimes ou les auteurs, par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire. Il s'agit de développer pour ces personnes : le dépistage précoce, l'accueil, l'évaluation globale et l'orientation concertée ; les connaissances sur leur situation globale (situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...).

2°) L'articulation des dimensions sanitaires judiciaires et sociales par la co-création de référentiels régionaux de sensibilisation, de formation et de pratique

Missions recevant le soutien de :



(Actualisation 2022)

## Contexte de création

L'ampleur du phénomène des violences et leurs conséquences sur la santé n'est plus à démontrer. Pour exemple, une femme sur dix et 5% des femmes enceintes seraient concernées par la violence de couple.

Le coût des conséquences sanitaires et sociales de ces violences est estimé à un milliard d'euros par an (Rapport MARISSAL 2006).

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de santé de connaître les mécanismes spécifiques de ces violences afin de pouvoir jouer leur rôle. Celui-ci est attendu en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence (voir encadré ci-dessous).

Extrait du Rapport HENRION (2000) sur le rôle des professionnels de santé

« - connaître l'impact de la violence sur la santé,  
- être attentifs aux symptômes et aux signes évocateurs d'actes de violences,  
- interroger sur les antécédents de violences subies,  
- prodigier des soins médicaux,  
- documenter les mauvais traitements dans le dossier médical,  
- identifier les ressources individuelles et environnementales et aiguiller en conséquence,  
- savoir ne pas blâmer une victime,  
- respecter le caractère privé et confidentiel des informations relatives à la victime ».

Dans le cadre de la loi d'août 2004 relative à la politique de santé publique, le Plan national violence et santé est créé. Il vise à la création de Réseaux de prise en charge. En 2005, l'ARH et la DRASS de Midi-Pyrénées accompagnent la création du Réseau PREVIOS. Il s'agit d'aider les professionnels et/ou leurs équipes à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment à favoriser le dépistage précoce et/ou la prise en charge rapide des situations les plus préoccupantes.

## Nos actions

- Rencontres-débat-colloque
- Sensibilisations
- Formations
- Accompagnement de projets, suivi d'étudiants
- Diffusion d'information : blog, lettre d'information
- Partage d'expérience

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des personnes en situation de violence.

## Objectifs de nos actions

- Mieux faire connaître :
  - l'ampleur du phénomène des violences,
  - les mécanismes et processus de la violence,
  - les conséquences des violences sur la santé,
  - l'état de la législation guidant l'action.
- Mieux appréhender :
  - ses représentations et émotions sur ce thème,
  - son rôle en tant que professionnel,
  - les types de réponses qui peuvent être apportées en partenariat.
- Faire identifier sur cette thématique :
  - les modalités de prévention,
  - les conditions du dépistage,
  - les messages clefs à communiquer aux protagonistes,
  - le réseau de prise en charge existant.
- Accompagner la création de consultations pluridisciplinaires de prévention de la violence dans les différents départements de la région
- Dans la mesure du possible, réaliser ces actions en interdisciplinarité en y associant les champs sanitaire, social et judiciaire.

## Retour d'expérience

Vous trouverez sur notre site [www.reseauprevios.fr](http://www.reseauprevios.fr), les rubriques :

- « **Projets** » : Synthèse des actions PREVIOS,
- « **Publications** » : Lettres d'information & Bibliographies thématiques
- « **Formations** » les formations mises en place par le Réseau PREVIOS,
- « **Outils pour la pratique** » : Documents clefs pour accompagner les personnes en situation de violence
- « **Prises en charge** » : Le réseau local, par département : fiches téléchargeables <https://site.reseauprevios.fr/fiches-partenaires-du-reseau-previos-en-occitanie>

Vous trouverez sur notre blog <http://news.reseauprevios.fr/>:

- nos formations, sensibilisations et évènements
- et ceux de nos partenaires réactualisés régulièrement pour la région Occitanie, la France et l'étranger

N'hésitez pas à nous faire part d'informations si vous souhaitez qu'elles soient communiquées sur notre site ou notre blog.

## Ils nous ont fait confiance

Direction Générale de la Santé, ARS OCCITANIE, Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, Accès - Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, ATD 31, CNPPT de Midi-Pyrénées, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse, CHU de Toulouse, CHIVA, CH de Montauban, Conseils Départementaux de Haute Garonne, du Tarn, RPO, CAF 31, CIDFF 26, Délégation Égalité des Chances de Namur (Belgique), Rectorat de Toulouse, Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, Ecole des Hautes Études en Santé Publique, Ecole de sages-Femmes de Haute Garonne, Université Paul Sabatier de Toulouse, IFSI 31 et 82, Ecole de la Croix Rouge de Toulouse, IFRASS, ERASS, IFAS, SOFOMEQ, Pôle Territorial de Formation- Sud de la PJJ, Lycée Fermat et Collège Anatole France de Toulouse, Laboratoire Sanofi-Aventis, ADSEA 65, CIDFF de la Drôme, France Victimes 31, Association Zonta Isatis, Association Bons crus et Gastronomie, la Case de Santé, Le Camion Douche, CHRS le Touril...

## Les Consultations Occitanie Ouest

### ARIEGE

Unité d'Accueil des Victimes (UAV)  
Centre Hospitalier Intercommunal du Val d'Ariège  
10 rue Saint Vincent 09100 Pamiers  
Tél. 05.61.60.90.15 ; Fax. 05.61.05.90.16  
Courriel : [uav@chi-val-ariege.fr](mailto:uav@chi-val-ariege.fr)  
Horaires de consultation : lundi et vendredi de 9h à 12h

### HAUTE GARONNE

Consultation de Prévention de la Violence (CPV)  
Hôpital de Rangueil, Bât H 1, 2ème sous-sol  
1, avenue Jean Poulhès TSA 50032  
31059 Toulouse Cedex 9  
Tél. 05.61.32.37.17 ; Fax. 05.61.32.31.87  
Courriel : [prevention.violence@chu-toulouse.fr](mailto:prevention.violence@chu-toulouse.fr)

### TARN ET GARONNE

Unité d'Accueil des Victimes (UAV)  
Hôpital de Montauban  
100 avenue Léon Cladel 82000  
Montauban  
Tél. 05.63.92.89.68

Les consultations de l'ancienne région Midi-Pyrénées ont été récompensées avec le réseau PREVIOS par le Mouvement Français de la Qualité de Midi-Pyrénées, pour leurs travaux réalisés en partenariat. Une mention spéciale du Prix Régional 2008 des pratiques performantes « Secteur santé » a souligné « les bonnes pratiques remarquées en matière de Management par la Qualité, l'approche pluridisciplinaire des cas de maltraitance et le partage de connaissances dans un souci d'amélioration continue ».